



Service de portage de repas à domicile

En début d'été, le CCAS de la ville a proposé un service de portage de repas à domicile pour répondre aux demandes de Ballanais désireux de trouver une prestation de portage de repas de qualité et à un tarif attractif.

Après étude, la ville a labellisé les prestations d'entreprises spécialisées dans ce domaine :

- Les repas sont confectionnés par le traiteur « Les Petits Plats d'Amandine » qui propose une diversité de très bons repas tant d'un point de vue nutritionnel que gustatif ;
- Les portages sont effectués par la Poste grâce à ses facteurs, ce qui garantit une livraison et un lien social de qualité avec les bénéficiaires.

une livraison du lundi au vendredi (en cas de jour férié le repas est livré la veille).

- Un minimum de 3 repas par semaine doit être réservé par foyer.
- Un délai minimum de 15 jours est requis pour la mise en place du service à compter de l'inscription.

Bon à savoir

Des aides financières peuvent être apportées de façon complémentaire, suivant la situation de l'intéressé :

- Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) : GIR 1 à 4 et plus de 60 ans ;
- Caisse de retraite (CNAV, CARSAT, MSA...) dans le cadre d'un plan d'action personnalisé ;
- Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH).

De plus, le bénéficiaire pourra bénéficier de 50 % de réduction fiscale ou de crédit d'impôt sur le service de portage (livraison).

4 formules différentes adaptées

FORMULE 1 : 10,66 €

Potage, Entrée, Plat, Légumes, Fromage, Dessert et pain

FORMULE 2 : 9,71 €

Entrée, Plat, Légumes, Fromage et Dessert

FORMULE 3 : 10,18 €

Potage, Entrée, Plat, Légumes, Fromage et Dessert

FORMULE 4 : 10,18 €

Entrée, Plat, Légumes, Fromage, Dessert et pain

Précisions

- Ce service est ouvert à tous les Ballanais en perte d'autonomie durable ou momentanée sans condition d'âge ou de ressources.
- Les repas à domicile sont prévus pour toute la semaine (7 jours) avec

Renseignements

CCAS de la ville

au **02 47 80 10 00**

service.accueil@mairie-ballan-mire.fr

ou directement **en mairie**

